

Repères



■ **En 2000** , la Maison de parents voyait le jour à Dijon, grâce notamment à l'opération des Pièces jaunes lancée par Bernadette Chirac, au travers de la Fondation des Hôpitaux de France qu'elle présidait. Elle a connu deux phases d'extension, en 2009 et 2016, pour passer de 18 à 58 chambres, avec l'ajout de nombreux nouveaux espaces et services.

■ **En 2018** , la structure a changé de nom pour devenir la Maison d'accueil hospitalière (48 structures en France). Elle est gérée par une association loi 1901 et est reconnue dans le cadre de la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016. Son conseil d'administration est composé de quatre collègues, au sein desquels figurent entre autres la Mutualité française BFC, France Assos Santé, la Ligue contre le cancer, Les bébés de la chouette et l'URAF (Union régionale des associations familiales).

■ **En 2019** , 3 577 personnes ont été accueillies (dont 1 058 patients), avec 5 566 séjours, totalisant 16 475 nuitées. **En 2021** , 11 500 nuitées et 2 700 (dont 1 000 patients) personnes ont été hébergées.

■ Ses missions sont l'accueil et l'hébergement de tout proche de malades

hospitalisés (enfants ou adultes) et des patients.

■ La MAH Dijon-Bourgogne compte 12 salariés (9,4 équivalents temps plein) et 11 bénévoles (1 équivalent temps plein) et dispose d'un budget de 700 000 €.

■ La tarification est adaptée aux revenus. Le coût maximum pour une nuitée avec petit-déjeuner est de 37 € et de 12 € pour tout accompagnant résidant dans la même chambre. Des conventions avec les principaux régimes de la Sécurité sociale ont permis la mise en place de quatre tarifs différents qui vont de 12 à 37 €. Des coûts pouvant être remboursés par les complémentaires santé. Pour ce que du reste à charge résident-patient, il est couvert par le CHU Dijon Bourgogne et le CGFL avec lesquels la MAH a signé une convention.

■ 70,4 % des résidents sont originaires de la Bourgogne : 21,3 % de l'Yonne, 20,9 % de la Nièvre, 18,7 % de la Saône-et-Loire et 9,5 % de la Côte-d'Or. 2,7 % sont en provenance de l'Île-de-France et 2,9 % de l'Union européenne ou d'autres pays (*chiffres MAH 2018*).

